

PROGRAMME DE FORMATION CACES® GRUE AUXILIAIRE (R390)

Public visé par la formation et pré requis

- Toute personne débutante ou expérimentée souhaitant acquérir et maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux grues auxiliaires.
- Toutes les fonctions qui nécessitent l'utilisation d'une grue auxiliaire.
- Aucune durée d'activité professionnelle n'est nécessaire.
- Il s'agit d'une formation tout public.

Les pré-requis nécessaires sont :

- Etre reconnu apte à la conduite des grues auxiliaires par la médecine du travail.
- Posséder une compréhension orale et écrite du français.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation

à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements d'une grue auxiliaire pour l'utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'une grue auxiliaire.
- De réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre d'une grue auxiliaire.

Contenu de la formation

Il est détaillé sous forme de compétences à acquérir par le stagiaire afin d'atteindre les objectifs fixés.

Connaissances théoriques

A Connaissances générales.

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),

Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...), Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),

Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur.

B - Technologie des grues de chargement.

Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité),

Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,

Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité (limiteur de moment et son asservissement à la configuration de la grue, limiteur de pression, dispositif de contrôle de la position de transport de la grue...) - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.

C - Notions élémentaires de physique.

Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers,

Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

D - Stabilité des grues de chargement.

Identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité, Règles de stabilisation des grues de chargement, Utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur en fonction des masses à lever.

E - Déplacement des grues de chargement sur site.

Règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements (position de transport),
Règles de signalisation sur site (plan de circulation et consignes propres au chantier,...),
Règles de bonne pratique en matière d'arrimage des charges (plan d'arrimage, différents types d'arrimage, utilisation de tapis antiglis, norme européenne NF EN 12195-1, vérification régulière de la tension des dispositifs d'arrimage...).

F - Risques liés à l'utilisation des grues de chargement.

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :

- renversement de la grue de chargement,
- heurts de personnes avec la charge,
- heurts de personnes avec la grue (en cours de déploiement des stabilisateurs...),
- retombée ou renversement de la charge,
- risques liés à l'environnement (présence d'autres machines, obstacles divers, déclivité et nature du terrain, lignes électriques, voie de circulation,...),
- risques liés aux conditions climatiques (vent, orage, neige, gel...),
- risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, absence de visibilité sur les zones de chargement ou de déchargement...),
- risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, hydraulique...),
- risque de chute de hauteur depuis le plateau du porteur,
- le cas échéant, risque de chute de plain-pied du grutier lors de l'utilisation d'une télécommande.

G - Exploitation des grues de chargement.

Opérations interdites (survol de personnes avec une charge, levage de personnel sans équipement spécifique, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue, ...),
Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...),
Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue,
Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.

H - Accessoires de levage et règles d'élingage.

Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, fourche à palettes...),
Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles,
Principales détériorations des accessoires de levage (élingues de tous types, fourche à palettes, manilles...).

I - Vérifications d'usage des grues de chargement.

Principales anomalies concernant :

- les flexibles hydrauliques,
- le crochet de levage,
- le châssis du porteur et la liaison de la grue au châssis,
- la structure de la grue...

Savoir-faire pratiques.

A - Prise de poste et vérification.

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),

Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue de chargement...),

Vérification visuelle de l'état de la grue de chargement et de ses contacts avec le sol (stabilisateurs...) afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteur de pression...),

Vérification de la mise en place du balisage de la zone de déchargement,

Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),

Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...).

B - Conduite et manœuvres.

Vérifier le bon élingage d'une charge simple,

Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes...,

Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,

Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible,

Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),

Communiquer par radio,

Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.

Replier la grue de chargement en position de transport,

Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveau hydraulique, graissage...),

Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

D - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).

Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...),

Vérifier les équipements de transmission :

- Impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal,
- Fonctionnement de la télécommande,
- Signification des différents voyants lumineux.

Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,

Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement.

Moyens et méthodes pédagogiques

Les moyens matériels de la formation

Pour la théorie : supports pédagogiques et techniques informatiques, salles de formation, documentation papier, Paper-board ou tableau blanc.

Pour la pratique : d'une grue auxiliaire sur porteur, cônes de Lubeck, divers charges, diverses élingues...

Les méthodes pédagogiques de la formation

Exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en pratique, échanges entre stagiaires, retour d'expériences, dossiers techniques remis aux stagiaires, transmission de documents aux stagiaires par e-mail, divers parcours de conduite.

Évaluation de la formation et sanction de formation

L'évaluation de la formation porte sur :

- l'acquisition ou l'amélioration des compétences appréciées par :
 - pour la partie théorique : Questions écrites QCM (test CACES®)
 - pour la partie pratique : Questions orales (pour certains points l'évaluation), Mises en situation de conduite (test CACES®).
- le déroulement de l'action de formation par le stagiaire qui devra remplir les documents suivants :
 - évaluation de formation a chaud.

La formation sera sanctionnée par :

- une attestation individuelle de fin de formation,
- un CACES ® (si réussite aux tests théoriques et pratiques).

Qualité du ou des formateurs

Nom, prénom	PLATA ENRIQUE
Titres	Cogérant
Profession	Formateur
Expérience / Compétences	titulaire CACES® et monitorat CACES®

Durée de la formation et modalités d'organisation

- Durée totale de la formation : heures (base 7h/jour)
- Date de la formation :
- Horaires : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Lieu de la formation : Dans votre Entreprise ou dans notre établissement dans le cadre de formation inter-entreprise.
- Formation organisée en continu
- Effectif : personnes.